

# CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



## Avant-propos

Cher client, vous avez fait l'acquisition d'un scooter KYMCO, modèle PEOPLE S AFI 250 ou 300 cm<sup>3</sup> et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre moto en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris connaissance avant toute utilisation du véhicule.

Nous vous recommandons de lire ce manuel, attentivement et de façon complète, avant de conduire votre moto.

Les photographies de ce manuel peuvent différer selon les versions de véhicules.

Les informations décrites dans ce manuel sont sujettes, dans le cadre de l'amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis.

*Bonne route!*

# SOMMAIRE GENERAL

- ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE ..... page 4
- CONDITIONS DE GARANTIE.....page 5 à 7
- DESCRIPTION DU VEHICULE .....page 8 à 9
- CONTROLE DE MISE EN ROUTE ..... page 10
- SOMMAIRE COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS ..... page 11
- COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS.....page 12 à 28
- CONSEILS D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES..... page 29
- CONTROLE AVANT TOUTE UTILISATION ..... page 30
- RODAGE ..... page 31
- PROGRAMME D'ENTRETIEN ..... page 32
- VALIDATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN..... page 33 à 35
- NETTOYAGE ET STOCKAGE DU VEHICULE..... page 36
- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES..... page 37
- NOTES ..... page 38
- EMPLACEMENT CARTE DE GARANTIE ..... page 39

# Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A  
B.P 60533  
57109 Thionville Cedex  
France

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.39 du présent manuel.

# Garantie Contractuelle de 2 ans

**Kymco Lux S.A** garantit les véhicules KYMCO contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du véhicule. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **Kymco Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et à compter de la date de remplacement.

## 1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **Kymco Lux S.A**.  
**Kymco Lux S.A** décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.  
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **Kymco Lux S.A**.

## 2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le véhicule ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**.
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**

- c) que d'une façon quelconque le véhicule n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **Kymco Lux S.A.**, ou équipé d'accessoires non agréés par **Kymco Lux S.A.** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les normes prévues par ce manuel fourni avec le véhicule.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **Kymco Lux S.A.**
- e) le véhicule ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le véhicule ne soit pas utilisé dans un but professionnel (location, véhicule de courtoisie etc. ....)

### **3. La garantie ne couvre pas :**

- a) des pièces à usure normale et le cout de leur remplacement comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, pneus, garnitures de freinage et d'embrayage, huiles, liquides de frein, courroies, pignons et chaîne de transmission, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du véhicule.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur utilisation du véhicule, ou une surcharge même passagère.
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le véhicule, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées a l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.

4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du véhicule. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
5. Pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation par écrit de la part de **Kymco Lux S.A.**
6. En tout état de cause, la garantie légale qui oblige **Kymco Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue s'applique.
7. L'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié ainsi que toute pièce mécanique, utilisée de façon à augmenter le bruit et / ou les performances, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité directe et irrévocable du propriétaire quand à la conformité du véhicule et aux conséquences en cas d'accident.

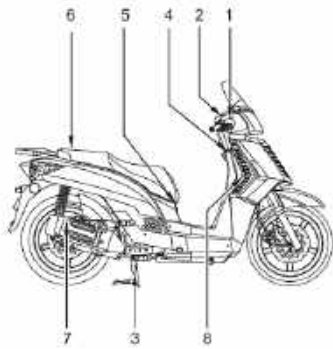
## **RECOMMANDATIONS**

---

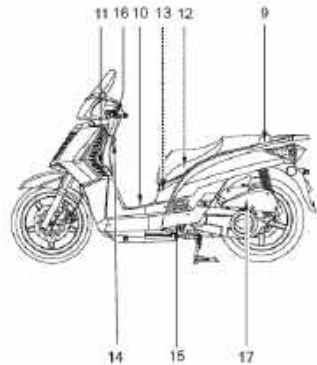
Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaire à l'entretien de votre véhicule en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre moto KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

## DESCRIPTION DU VEHICULE



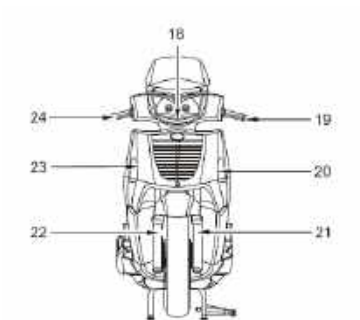
- 1) Commutateur d'éclairage / bouton de démarreur
- 2) Ensemble d'instrumentation
- 3) Béquille centrale
- 4) Contacteur à clé
- 5) Crochet à casque
- 6) Emplacement batterie / fusibles
- 7) Dispositif d'échappement
- 8) Vase d'expansion de liquide de refroidissement



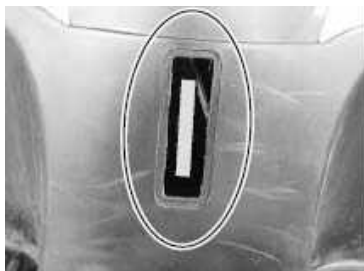
- 9) Verrou de selle
- 10) Non utilisé
- 11) Orifice de remplissage du réservoir à carburant (SP 95 ou E10)
- 12) Coffre à casque
- 13) Non utilisé
- 14) Crochet porte-sac
- 15) Béquille latérale
- 16) Commutateur feux de route / croisement, appel de phare, commande clignotants, commande avertisseur sonore.
- 17) Non utilisé



## DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)



- 18) Phare avant
- 19) Levier de frein arrière
- 20) Clignotant avant gauche
- 21) Dispositif d'amortissement avant gauche
- 22) Dispositif d'amortissement avant droit
- 23) Clignotant avant droit
- 24) Levier de frein avant



Emplacement du N° de châssis : pour en permettre la lecture, déposer à l'aide d'un tournevis plat, le cache obturateur situé sur le tablier.

## **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE**

Les contrôles suivants seront effectués sur le scooter avant toute livraison au client.

- Vérification niveaux : huile moteur, huile boîte de réduction finale, liquide frein AV et AR, liquide de refroidissement.
- Remplissage et mise en charge de la batterie (courant de charge maxi 1.2A/10h)
- Vérification de la pression pneumatique :  
AV: 1.75 kg/cm<sup>2</sup>; AR: 2.00 kg/cm<sup>2</sup> (solo)  
AV: 1.75 kg/cm<sup>2</sup>; AR: 2.25 kg/cm<sup>2</sup> (duo)
- Contrôle du serrage : axe de roue avant/arrière, attaches suspensions, étriers de frein.
- Vérification statique du fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule et notamment : direction, freinage, suspension.

### **Cachet et signature du distributeur**

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Signature :

**Avertissement important : L'opération de branchement, débranchement de la batterie pour la mise en service, un remplacement ou une opération de recharge doit s'effectuer contact coupé. Risque de détérioration de la centrale de gestion de l'injection.**

# DESCRIPTION COMMANDE, FONCTIONS ET VERIFICATIONS DE SECURITE

- AMORTISSEUR ARRIERE (réglage de la précontrainte)..... page 12
- ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLE ..... page 13
- BEQUILLES ..... page 14
- COFFRE A CASQUE, PRISE RECHARGE, CROCHET A CASQUE ..... page 15
- COMMODOS DROIT ET GAUCHE.....page 16 à 17
- FREINAGE ..... page 18
- FUSIBLES ..... page 19
- RESERVOIR A CARBURANT ..... page 20
- TABLEAU DE BORD (COMBINE D'INSTRUMENTATION) .....page 21 à 23
- VERIFICATIONS DE SECURITE .....page 24 à 28

## AMORTISSEUR ARRIERE (réglage de la précontrainte)

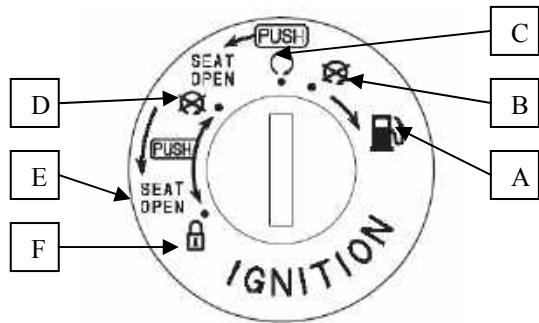


Les amortisseurs arrières de votre véhicule sont réglables en précontrainte, par rotation manuelle de la couronne suivant 3 positions : 1 étant la position la plus dure, 2 étant la position intermédiaire et 3 la position la plus souple.

**AVERTISSEMENT IMPORTANT: sous peine d'affectation de la tenue de route, les deux amortisseurs doivent être réglés sur la même position, risque d'accident en cas de non-respect de cette consigne.**

## ANTIVOL DE DIRECTION, CONTACTEUR A CLES

Votre véhicule est équipé d'un contacteur à clés 6 positions permettant : la coupure moteur, la mise du contact, l'ouverture de la trappe à carburant, l'ouverture du coffre à casque (sur 2 positions du contacteur), le blocage de la colonne de direction.



A : ouverture trappe à carburant (SP 95 ou E10).

B : contact coupé, retrait de la clé possible, démarrage impossible

C : contact mis, retrait de clé impossible, démarrage possible si béquille latérale repliée et frein serré.

D : En appuyant sur la clé, ouverture du coffre à casque, moteur tournant, sans appuyer, coupure moteur seule.

E : en partant de D sans appuyer sur la clé : ouverture du coffre à casque.

F : en partant de D, guidon complètement braqué à gauche et en appuyant sur la clé : verrouillage de la colonne de direction.

## **BEQUILLE LATERALE ET CENTRALE**



**Béquilles**

Attention, pour un stationnement en toute sécurité de votre véhicule, veuillez respecter les recommandations ci-après :

- en cas de déclivité, toujours positionner l'avant du véhicule dans le sens de la montée.
- L'usage de la béquille latérale doit être limité dans le temps, en cas de stationnement prolongé, privilégier l'usage de la béquille centrale
- Le démarrage moteur n'est pas possible béquille latérale dépliée, veiller à la replier avant l'action sur le bouton de démarreur, une action ininterrompue du démarreur de plus de 5 secondes étant susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie du véhicule.

**AVERTISSEMENT IMPORTANT: sous peine de chute du véhicule, l'usage des béquilles ne doit se faire que sur sol résistant, porter une attention toute particulière, par forte température ambiante, au risque de ramollissement du sol et chute du véhicule (risque de blessures).**

## COFFRE A CASQUE, PRISE RECHARGE TELEPHONE, CROCHET A CASQUE



L'ouverture du coffre à casque est commandée par l'intermédiaire de la clé de contact. Amener celle-ci sur la signalétique « seat open » : celle-ci peut aussi être commandée moteur tournant, dans ce cas, appuyer sur la clé avant rotation (voir p.13).

Poids maximal admissible dans le coffre à casque : 3 kg.

La prise téléphone située dans le coffre à casque a une capacité de 5 A maximum. Aucun dispositif ne contrôlant, par coupure, l'état de charge, respecter scrupuleusement les indications du fabricant du téléphone en matière de recharge.

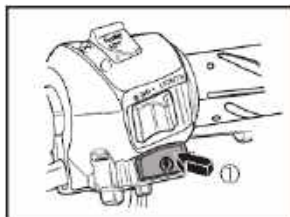
**Avertissement : Pas de matières inflammables dans le coffre à casque. De l'eau pouvant pénétrer lors des opérations de lavage, il est également conseillé de ne pas y entreposer de documents de valeur.**



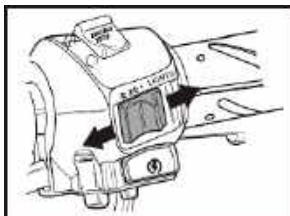
Crochet porte-casque : ouvrir la selle (voir ci-dessus) et insérer la jugulaire du casque dans le crochet avant fermeture de la selle.

**Avertissement : Ce dispositif ne protège pas contre le vol du casque, il est également strictement interdit d'utiliser le véhicule avec un casque ou objet accroché à ce crochet, ce dispositif est exclusivement réservé au stationnement.**

## COMMODO S DROIT : identification des commandes



Commande de démarreur électrique, son action continue ne doit pas dépasser 5 secondes sous peine d'endommagement du démarreur et/ou de la batterie. Attendre 15 secondes entre chaque tentative de démarrage.



Interrupteur phares (arrêt /veilleuse/phares)

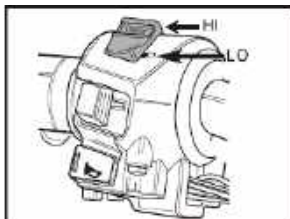
- allumage feux de position sur "☼"
- allumage feux de route et croisement sur "☼☼"



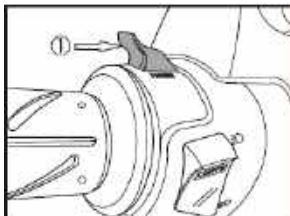
Coupe circuit d'urgence moteur, permet en cas d'urgence, de couper le moteur. Avant toute utilisation du véhicule, vérifier sa position sur « RUN → ☼ »



## COMMODO GAUCHE : identification des commandes



Permutation feu route symbolise par « HI » / croisement symbolisés par « LOW »

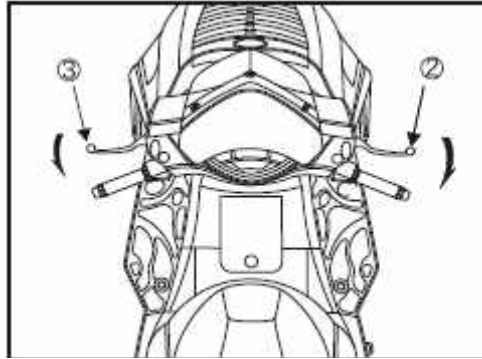


Commande appel de phares ou « PASSING »



Commande d'avertisseur sonore  
Commutateur clignotants, mise en route par déplacement vers la gauche ou la droite, retour par pression au centre. Le fonctionnement des indicateurs de changement de direction est signalisé au tableau de bord, voir p.21

## **FREINAGE**



**Pour une efficacité de freinage optimale, il est conseillé d'utiliser simultanément les freins avant (2) et arrière (3) (Vue de dessus du véhicule).**

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : en cas de chaussée glissante (pluie ; neige, signalisation au sol) ou de pneumatiques neufs et non rodés, l'emploi intempestif du frein avant peut provoquer la chute. Toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation.**

## FUSIBLES



### Accès aux fusibles

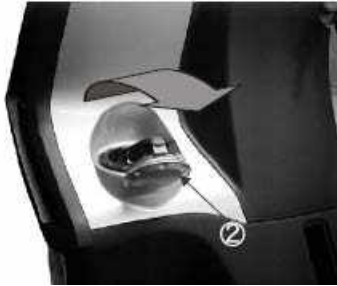
Après ouverture du coffre (voir p.13), dépose de la vis de fixation du cache batterie (1) et du cache batterie (2).

Fusibles et affectation (de droite à gauche)

- 1) Circuit de charge 30 A
- 2) Alimentation générale 15A
- 3) Circuit d'allumage 10 A
- 4) Moto ventilateur 10 A
- 5) Phares 15 A

**AVERTISSEMENT IMPORTANT** : lors d'un remplacement d'un fusible, veiller impérativement à déterminer la cause de la rupture du fusible et à ne remplacer le fusible endommagé que par un modèle aux caractéristiques identiques, risque d'incendie.

## RESERVOIR A CARBURANT

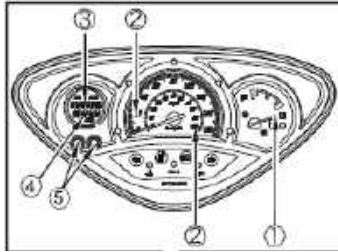


Pour l'ouverture de la trappe à carburant, se référer page 13 de ce manuel.  
La contenance du réservoir est de 9.0 litres.  
Utiliser du carburant sans plomb 95 ou E10.

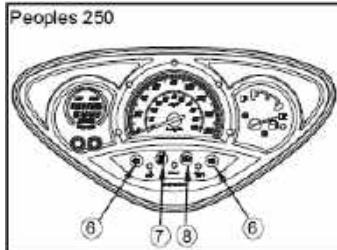
**AVERTISSEMENT IMPORTANT** : lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion. Porter une attention toute particulière à éviter la projection de carburant sur le dispositif d'échappement lors du transfert du pistolet. En cas de débordement sur le plancher ou tout autre élément du véhicule, essayer immédiatement le carburant et attendre avant la remise en route du moteur, la complète évaporation du carburant accidentellement répandu.

L'utilisation de carburant en provenance de Jerricans est à proscrire.

## COMBINE D'INSTRUMENTATION

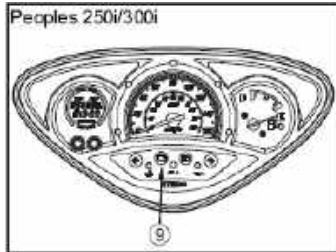


- 1) Jauge à carburant dès que l'aiguille atteint le repère « E », refaire le plein avec du SP 95 ou E 10 (voir p.20).
- 2) Tachymètre : indique la vitesse en km/heure ou mile/heure.
- 3) Totalisateur kilométrique
- 4) Horloge
- 5) Bouton « Adjust »



- 6) Témoin de fonctionnement des indicateurs de changement de direction, leur clignotement anormalement rapide est le signe d'une défaillance, le véhicule doit être confié à un concessionnaire pour vérification.
- 7) Témoin d'utilisation de la prise de recharge téléphone, voir aussi p.15
- 8) Témoin de fonctionnement des feux de route

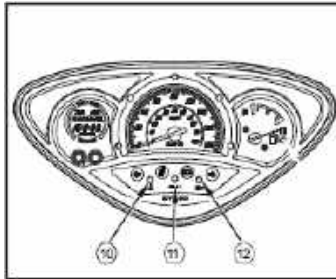
## COMBINE D'INSTRUMENTATION (Suite)



9) Témoin de dysfonctionnement moteur, son allumage est normal dans les situations suivantes :

- pendant 2 secondes à la mise du contact pour vérifier son fonctionnement.
- en cas de dépassement du régime moteur maximal admissible (descente par exemple), réduire alors sa vitesse.

Son allumage, hors conditions précitées, doit conduire à la vérification sans délai du véhicule par un concessionnaire agréé.

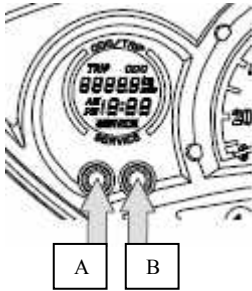


10) Témoin de température excessive du liquide de refroidissement, en cas d'allumage vérifier le niveau du liquide comme décrit p.25. En cas de compléments répétés, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.

11) Témoin d'ouverture du coffre à casque.

12) Témoin de niveau d'huile insuffisant, son allumage doit conduire à l'arrêt immédiat et en sécurité du véhicule pour vérification et complément du niveau d'huile moteur, voir p.24. En cas de persistance, ne pas rouler et faire appel au concessionnaire agréé le plus proche.

## COMBINE D'INSTRUMENTATION (suite) :



Changement d'unité du totalisateur (ODO ou TRIP): presser le bouton « A » pendant 2 secondes pour sélectionner km/heure ou mile/heure.

Passage du totalisateur kilométrique « ODO » au compteur journalier « TRIP » : presser le bouton « B » pendant 2 secondes pour sélectionner « ODO » ou « TRIP »

Remise à zéro du totalisateur journalier « TRIP » : sur le mode « TRIP », presser les boutons « A » et « B » simultanément pendant 2 secondes.

Réglage de l'horloge

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance « SERVICE » : Rappel de maintenance : son allumage est prévu tout les 2000 kms après la précédente remise à 0, il n'a pas de corrélation avec le niveau et/ou la pression de lubrifiant moteur.

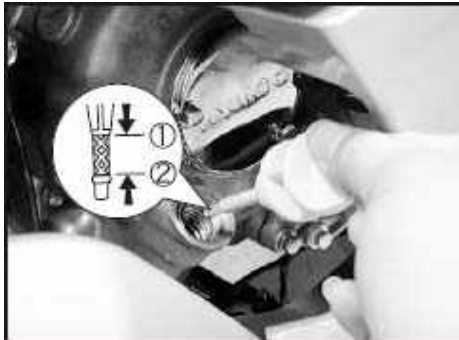
Remise à zéro : sur le mode service, presser les boutons « A » et « B » simultanément pendant 2 secondes. pour obtenir l'extinction de l'indicateur de maintenance.

Réglage de l'heure : sur le mode « ODO », presser les boutons « A » et « B » simultanément pendant 2 secondes, ajuster les heures par pressions successives sur le bouton « B », appuyer sur le bouton « A », ajuster les minutes par pressions successives sur le bouton « B », presser les boutons « A » et « B » simultanément pour validation.

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

### Vérification du niveau d'huile moteur (coté droit du véhicule).

Avertissement important : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct d'huile moteur. La vérification du niveau s'effectue moteur à l'arrêt depuis 5 minutes au moins et véhicule sur béquille centrale sur une surface horizontale.



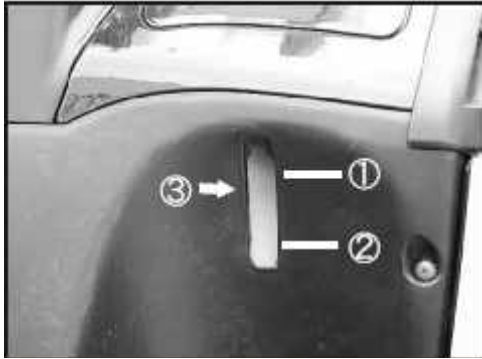
Le niveau d'huile doit se trouver, jauge posée sur l'orifice du carter, entre les repères 1 et 2. En cas de besoin, compléter avec une huile répondant à la norme API/SJ de viscosité 5W50.

**AVERTISSEMENT IMPORTANT** : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau correct d'huile moteur.



## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

Vérification du niveau de liquide de refroidissement (coté droit du véhicule).



Il s'effectue, moteur froid (sauf cas d'allumage du témoin de surchauffe voir p.22) et à l'arrêt, véhicule sur béquille centrale sur une surface horizontale.

Le niveau doit se trouver entre les repères A et B. En cas de baisses brutales et/ou répétées du niveau liquide de refroidissement, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

En cas de besoin, compléter le vase d'expansion jusqu'au repère « max » (liquide de refroidissement protection – 25°C pour motos)

**Avertissement important :** il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct de liquide de refroidissement. En cas de vérification moteur chaud, prendre toutes précautions nécessaires pour éviter tout risque de brûlures : délai d'attente de refroidissement : 15 minutes minimum

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

Vérification du niveau de liquide de frein (levier gauche et droit).



Le niveau de liquide de frein, ne doit pas descendre en dessous du repère « 1 », procéder de la même façon pour les deux leviers.

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.

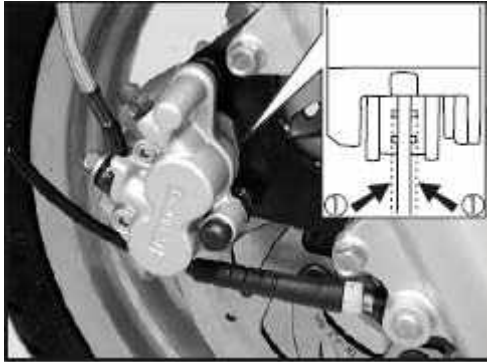
L'opération de complément de liquide de frein doit être confiée à un concessionnaire agréé.

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT 4 provenant d'un bidon scellé.

**Avertissement important** : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au niveau correct de liquide de frein.

## VERIFICATIONS DE SECURITE

Vérification de l'état des garnitures de freinage (avant représenté).



La procédure de vérification est identique pour l'étrier de frein arrière (situé sur le coté droit).

Le fond des témoins d'usure sur la plaquette ne doit en aucun cas affleurer le disque de frein, dans le cas contraire, faire procéder sans délai au remplacement des garnitures de frein avant par un concessionnaire agréé.

**Avertissement important :** En raison de la proximité immédiate du dispositif d'échappement et de l'étrier arrière, prendre toute mesure nécessaire de sécurité lors de la vérification des garnitures de freinage arrière.

## **VERIFICATIONS DE SECURITE**

### Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.

En tant qu'élément de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin tout particulier en ce qui concerne notamment leur usure et pression.

Pression recommandée à froid solo / duo : 1.75kg/cm<sup>2</sup> / 1.75kg/cm<sup>2</sup> pour l'avant et 2.00kg/cm<sup>2</sup> / 2.25 kg/cm<sup>2</sup> pour l'arrière.



En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux ci se trouvent au centre de la bande de roulement et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (repère « A » sur photo).

**Avertissement important** : il est impératif de roder des pneus neufs pendant environ 150 Kms pour permettre l'élimination des produits de démoulage

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURI

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du scooter avant chaque utilisation (voir page 24 à 28).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre scooter dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée.
- Lors du stationnement du véhicule moteur chaud, pas de matières inflammable dans un rayon d'un mètre ni en dessous du véhicule : risque d'incendie.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- **KYMCO LUX S.A** ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par **KYMCO LUX S.A** ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- **KYMCO LUX S.A** ne peut être tenu pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers sur le véhicule.

## **CONTRÔLES QUOTIDIENS AVANT CHAQUE UTILISATION**

Vérifier le niveau d'huile moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein (voir page 24 à 26)

Vérifier le bon fonctionnement des freins et l'usure des garnitures (voir p. 27).

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation.

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (voir p.28).

Vérifier l'absence de jeu et la libre rotation de la direction.

En cas d'anomalie sur un des points ci dessus, le véhicule doit être confié sans délai, pour vérification / réparation, à un concessionnaire agréé.

**IMPORTANT** : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur, de liquide de refroidissement avant toute utilisation du véhicule.

Huile moteur recommandée : huile moteur 4 temps de qualité API / SJ, de viscosité 5W50.

## RODAGE

Du soin apporté aux premiers kilomètres de votre véhicule dépendent largement ses performances et fiabilité future. Durant les 1000 premiers kilomètres, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge, notamment en côte avec un passager mais laisser le véhicule prendre son régime parallèlement à l'ouverture de la poignée de gaz. Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.

De 0 à 300 kilomètres, ne pas dépasser 70 km/h

De 300 à 700 kilomètres, ne pas dépasser 90 km/h

De 700 à 1000 kilomètres, ne pas dépasser 110 km/h

La pleine charge peut être appliquée au moteur après ce kilométrage.

Par principe général, si l'aération du local le permet ou démarrage du véhicule en plein air, toujours veillez à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instants avant de commencer votre trajet (délai nécessaire à ce que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des deux termes atteint)

CONTRÔLES KILOMETRES / MOIS	500 2 mois	3000 6 mois	6000 12 mois	9000 18 mois	12000 24 mois	150000 30 mois	18000 36 mois	21000 42 mois	24000 48 mois	27000 54 mois	30000 60 mois
Huile moteur (5W50)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Nettoyage crépine filtration	N	-	N	-	N	-	N	-	N	-	N
Réinitialisation indicateur de maintenance	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
Filtre à air	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-
Jeu aux soupapes (0.10mm) A/E	A	-	-	A	-	-	A	-	-	A	-
Huile boîte de réduction (SAE80)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Vérification régime ralenti : 1500 t/min	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I
Galets de transmission	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Mâchoires embrayage	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Filtre a essence	-	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Eléments de direction	A	I	G	I	G	I	G	I	G	I	G
Garde poignée d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension AR / Fourche AV	C/C	C/C	C	C	C/V	C	C	C	C/V	C	C
Batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT 4)	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Liquide de refroidissement	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Garnitures de frein AV et AR	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Pneumatiques: état/pression	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Conduites de frein	I	I	I	I	R	I	I	I	I	I	I
Fonctions électriques	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Essai sur route	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T

**LEGENDE** : R= Remplacer C/R= Contrôler et remplacer si nécessaire G= Graisser S= Serrer A= Ajuster I= inspecter T= tester V= vidanger E= effectuer



<b>500 KM / 2 mois</b>	<b>3000 KM / 6 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
<b>6000 KM / 12 mois</b>	<b>9000 KM / 18 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

<b>12000 KM / 24 mois</b>	<b>15000 KM / 30 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
<b>18000 KM / 36 mois</b>	<b>21000 KM / 42 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

<b>24000 KM / 48 mois</b>	<b>27000 KM / 54 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>
<b>30000 KM / 60 mois</b>	<b>33000 KM / 66 mois</b>
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p32).
<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>	<b>Date :</b> <b>Signature revendeur :</b>

## **NETTOYAGE DE VOTRE SCOOTER**

Pour nettoyer votre scooter KYMCO nous vous conseillons d'éviter le lavage avec un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule.

Utilisez de l'eau à pression domestique, légèrement additionnée de détergent puis rincez à l'eau claire.

Pour l'entretien du pare brise, ne pas employer de solvants, alcool, ou essence, leur action rendrait opaque ce dernier. Utiliser la même méthode que la carrosserie.

En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement un simple rinçage de dessalage à l'eau froide, l'eau chaude favorisant l'action corrosive du sel.

Votre concessionnaire peut vous aider efficacement dans le choix de produits d'entretien deux roues.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR	Version 250 cm <sup>3</sup>	Version 300 cm <sup>3</sup>
Type moteur	Monocylindre, 4 temps	Monocylindre, 4 temps
Refroidissement	Liquide.	Liquide.
Cylindrée	249cm <sup>3</sup>	270.6
Puissance maxi	21.2 CV (8000tr/min)	22.80 CV (8000tr/min)
Distribution	Arbre à cames en tête, 2 soupapes	Arbre à cames en tête, 2 soupapes
Jeu aux soupapes (adm / éch) à froid	0.10 mm / 0.10 mm	0.10 mm / 0.10 mm
Lubrification	Carter humide, pompe trochoïdale.	Carter humide, pompe trochoïdale.
Qualité huile moteur et quantité avec / sans remplacement filtre	API/SJ 5W50 0.9 L	API/SJ 5W50 0.9 L
Alimentaion	Injection électronique	Injection électronique
Allumage	CPU	CPU
Démarrage	Démarrreur électrique.	Démarrreur électrique.
Transmission	Automatique à double variateur.	Automatique à double variateur.
Embrayage	Centrifuge.	Centrifuge.
Pneus AV ; AR	110/70/16 ; 140/70/16	110/70/16 ; 140/70/16
Pression pneumatique (à froid) AV ; AR	AV:1.75 kg/cm <sup>2</sup> (1.75 kg/cm <sup>2</sup> duo) AR:2.00 kg/cm <sup>2</sup> (2.25 kg/cm <sup>2</sup> duo)	AV:1.75 kg/cm <sup>2</sup> (1.75 kg/cm <sup>2</sup> duo) AR:2.00 kg/cm <sup>2</sup> (2.25 kg/cm <sup>2</sup> duo)
Huile de transmission 500 /250	SAE 80-90 : 0.18l	SAE 80-90 : 0.18l
Echappement	Catalytique.	Catalytique.
Filtre a air	Elément sec.	Elément sec.
Batterie	YTX-12BS	YTX-12BS
Freins	Disque AV et Ar à commande hydraulique	Disque AV et Ar à commande hydraulique
Poids à vide	163 kg	165 kg
Dimensions (L x l x h)	2140-750-1370 mm	2140-750-1370 mm
Réservoir essence capacité / type de carburant	9.0 litres sans plomb 95 ou E10	9.0 litres sans plomb 95 ou E10

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.



EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

